



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Inégalités d'accès aux soins dans le département du Nord

Question écrite n° 9399

Texte de la question

M. Paul Christophe attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les difficultés d'accès aux soins primaires dans les zones rurales et périurbaines du département du Nord. Selon les données de l'INSEE et de l'assurance maladie, la région Hauts-de-France connaît une diminution significative de la densité de médecins généralistes. Entre 2013 et 2023, le nombre de cabinets médicaux a reculé de 10 %, atteignant en 2023 une densité de seulement 8,5 cabinets pour 10 000 habitants. En parallèle, la densité de médecins généralistes libéraux s'établissait à 81,8 pour 100 000 habitants en 2022, un niveau inférieur à la moyenne nationale, avec une baisse de près de 13 points en dix ans. Le département du Nord figure ainsi parmi les territoires à densité médicale intermédiaire à modeste, ce qui affecte directement l'accès aux soins dans certaines communes de la 14e circonscription. Cette situation se traduit par des difficultés croissantes à trouver un médecin traitant, des délais d'attente prolongés, un renoncement aux soins et une surcharge de travail pour les praticiens en place. Face à ces constats, plusieurs initiatives ont été déployées, notamment par l'Agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France : élargissement du zonage prioritaire, aides à l'installation pouvant aller jusqu'à 50 000 euros, soutien aux centres de santé avec des subventions allant jusqu'à 30 000 euros pour un premier médecin, puis 25 000 euros par professionnel supplémentaire. Le développement des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) figure également parmi les leviers d'action. Parallèlement à ces dispositifs, le département du Nord a aussi engagé la création de centres de santé publics (maisons Nord santé). Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de renforcer ou de compléter pour encourager l'installation durable de médecins dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que les moyens spécifiques prévus pour améliorer l'attractivité de ces territoires auprès des jeunes praticiens.

Données clés

Auteur : [M. Paul Christophe](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9399

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 août 2025](#), page 7217